



COMMISSION EUROPE

Communiqué :

1963 – 2023 : Une année anniversaire pour le Traité de l'Élysée !

Depuis la signature du Traité de l'Élysée en 1963 qui vient de fêter son 60^e anniversaire, le 22 janvier est une journée particulière pour la France comme pour l'Allemagne : celle qui célèbre notre amitié jusque-là indéfectible, notre volonté d'avancer main dans la main, à tous les échelons avec notre pays voisin.

Cette date a marqué par ailleurs le quatrième anniversaire du Traité d'Aix-la-Chapelle qui devait donner un second souffle à la coopération entre nos deux pays. Ce récent traité devait renforcer la place des collectivités locales dans le développement de la coopération transfrontalière avec l'Allemagne, inscrire les citoyens au cœur des préoccupations de cette coopération par la mise en place notamment d'un fonds de coopération permettant d'accompagner le financement de projets citoyens, ou encore sceller de nouveaux outils juridiques permettant de résoudre les obstacles du quotidien pour les transfrontaliers entre la France et l'Allemagne.

De nombreux projets franco-allemands et européens se succèdent, pour beaucoup avec succès. Pourtant, les résultats semblent en deçà des objectifs et des ambitions affichées. Le moteur franco-allemand semble « caler » au niveau étatique, de nombreuses frictions existent, de nature économique, politique, réglementaire, culturelle, la tentation de repli sur soi est particulièrement forte depuis un an.

Si les avancées ont été constantes, elles restent malgré tout conformes à la vision de Robert Schuman « *L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait.* »

L'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) en est le parfait exemple et constitue l'une des grandes réussites du Traité de l'Élysée. Plus de 9,5 millions de jeunes français et allemands ont bénéficié de ses programmes d'échanges et de formation. De cette jeunesse engagée une Paix constante a été générée sur notre Continent... jusqu'au récent conflit ukrainien qui pourrait rebattre toutes les cartes.

En effet, derrière les apparences d'un couple (les Allemands évoquent le « tandem ») franco-allemand harmonieux, la période récente depuis la pandémie COVID a montré les fragilités de cette relation prétendue idyllique : cette période a été particulièrement tendue, les frontières ont été momentanément fermées, la course à la création puis à l'achat de vaccins a mis à l'épreuve les relations franco-allemandes. La tentation de repli sur soi a été forte. Par le conflit actuel ukrainien et les questions d'autonomie énergétique, les enjeux de réindustrialisation divergent, la souveraineté énergétique s'apprécie différemment, les options militaires se télescopent...

Faut-il s'en inquiéter ou tout simplement se rassurer en laissant vivre la prédiction de Jean Monnet « *L'Europe se fera dans les crises et elle sera la somme des solutions apportées à ces crises* » ?

Donnons une chance à l'intelligence collective, aux idées d'humanité que des hommes et des femmes engagés à chaque échelle de nos territoires pourront porter.

La solution ne réside pas uniquement par l'intervention des États - La réussite passe par les Hommes « Nous ne coalisons pas des États, nous unissons les Hommes » Jean Monnet.



COMMISSION EUROPE

Aussi réjouissons-nous des initiatives citoyennes, de quelque échelle que ce soit, par les microprojets ; par les initiatives portées au titre du fonds citoyen franco-allemand ; par l'action de nos jeunes et notamment par le lancement du programme « *Génération Europe – Jeunes talents franco-allemands* » / « *Generation Europa : Deutsch-Französische Nachwuchskräfte* », géré par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse. Il est à noter par ailleurs le lancement prochain d'un portail citoyen franco-allemand porté par le Baden-Wurtemberg et le Grand Est qui invitera à l'engagement citoyen entre nos deux pays.

Saluons par ailleurs le souffle nouveau porté par les territoires de proximité et la récente rencontre des Régions françaises et des länder allemands le 18 janvier 2023 à Strasbourg en est la parfaite illustration : rapprocher les citoyens par des actions de formations concertées ; participer à l'émergence de nouveaux référentiels métiers pour les professions en devenir dans les transitions énergétiques, écologiques, industrielles ; favoriser de nouvelles lignes ferroviaires ou de transport durable entre les espaces de coopération pour rapprocher les Hommes et les Savoirs ; œuvrer à une souveraineté énergétique autour de l'Hydrogène Vert ; encourager de nouvelles continuités écologiques et mieux protéger les ressources naturelles. Ces projets sont autant de promesses concrètes rendues possibles malgré les tousotements du Moteur Franco-Allemand au niveau étatique.

Et lorsque nos deux États accentueront à nouveau leurs actions telles que révélées lors du dernier Comité des Ministres Franco-allemand autour du développement durable, de la transition énergétique et intensifieront leur coopération dans le domaine de la transformation numérique, de l'intelligence artificielle, des innovations de rupture, nous pourrons nous rappeler l'évocation de Jean Monnet « *Rien n'est possible sans les hommes, rien n'est durable sans les institutions* » et pourront saluer le socle institutionnel prévu par les Traités.

En effet, si un cadre institutionnel a bien été posé pour atteindre ces objectifs - *un conseil de ministres franco-allemands se réunit annuellement et fixe les projets prioritaires ; une assemblée parlementaire composée de cinquante députés français et cinquante députés allemands ; un conseil franco-allemand d'experts économique ; un comité de coopération transfrontalière (réunissant représentants des gouvernements, des parlementaires et des autorités locales et régionales) ; un forum pour l'avenir franco-allemand* – invitons-les à s'écouter réellement et à agir ensemble dans cette communauté de destins si précieuse en ces temps incertains.

Il en va de l'avenir de la relation franco-allemande ; il en va de l'avenir de l'Union européenne.